

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**Arrêté du 27 juin 2008 portant nominations  
à la commission nationale de première instance de qualification de pédiatrie**

NOR : SJS0830916A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;  
Vu les propositions faites par le conseil national de l'ordre des médecins le 14 mai 2008,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés à la commission nationale de première instance de qualification de pédiatrie, en qualité de représentants du Syndicat national des pédiatres français :

- Dr. Muller (Jean-Michel) , membre titulaire ;
- Dr. Lienhardt (Jean-François), membre suppléant ;
- Dr. Virey (Brigitte), membre titulaire ;
- Dr. Dalloul (César), membre suppléant.

#### Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 27 juin 2008.

Pour la ministre et par délégation,  
par empêchement simultané de la directrice  
de l'hospitalisation et de l'organisation des soins  
et du chef de service :

*Le sous-directeur des professions médicales  
et des personnels médicaux,*

M. OBERLIS